

Compte rendu du comité de direction du 4 juin 2020 Préparation à la reprise en période de dé confinement

Présents : Henri Ebbo (Président), Maryse Ebbo (Trésorier), Suzy Saurel (Secrétaire), Henri Mayol (Vice-Président) et Didier Assié (Secrétaire Adjoint).

Invités : Patrick Alba, Arnaud Cournède et Alain Fitoussi

Absents excusés : Alain Coëtte (Trésorier Adjoint)

Diffusion du compte rendu : Présents + invités + Absents excusés

1) Déconfinement phase 2 : du 2 au 22 juin 2020:

La ville de Carmaux autorise les associations sportives qui proposent des activités qui se pratiquent en salle de manière individuelle à reprendre dans le respect des protocoles sanitaires définis par les fédérations. A ce titre l'USCTT est autorisée depuis le 2 juin à reprendre son activité. La fédération a transmis aux clubs de TT le guide de reprise en phase de déconfinement. Le Président du Comité départemental du Tennis de table a invité les clubs de TT tarnais à la reprise dans le respect du guide transmis par la FFTT. Le sondage lancé par le club auprès de ses membres le 2 juin, a obtenu 20 réponses dont 16 favorables à la reprise. Dans ce contexte le Président de l'USCTT propose la reprise de la pratique du TT dans le respect le plus strict du guide de reprise élaboré par la FFTT.

2) Le guide de reprise dans ses grandes lignes :

Le guide de reprise élaboré par la FFTT pose les règles à respecter par les Dirigeants, les Entraîneurs et les Joueurs notamment.

- Limite de pratiquants en simultanée dans la salle : 10 au maximum (les accompagnants n'entrent pas dans la salle)
- Limite à 2 joueurs par aire de jeu
- Couloir d'un mètre entre les aires de jeu
- Signalétique à mettre en place (gestes barrière et marquage au sol d'un sens de circulation pour éviter les croisements)
- Fermeture des vestiaires
- Définition de créneaux horaires et pratique sur inscription préalable
- Accueil des pratiquants (personne(s) à désigner)
- Désinfection (sanitaires, poignées, interrupteurs, aires de jeu, hauts de séparations, plateaux de tables de TT, balles, matériels, ...)
- Rappel des mesures barrières (port du masque obligatoire pour les entraîneurs, utilisation de gants pour aménager la salle, lavage des mains sans oublier la règle de distanciation physique)

3) Fiche récapitulative guide de reprise FFTT: (voir document remis en séance)

4) Points à régler :

- Reprise pour tous les adhérents qui le souhaitent (adultes et jeunes), prévoir des créneaux adaptés pour chaque catégorie

Approuvé à l'unanimité

- Outil d'inscription préalable (liste non modifiable datée, avec coordonnées des inscrits : nom, prénom, adresse mail et numéro de téléphone ad minima, ...) : 2 outils sont proposés. Le choix d'une partie des membres du Bureau s'est porté sur l'outil qu'est en train de développer PA. PA poursuit le développement dans l'idée d'arriver à satisfaire l'ensemble des exigences liées au protocole sanitaire. Un point sera fait dans le Week-end.

L'arbitrage final sera réalisé par le Président.

- Créneaux horaires : durée maximale de 2h
 - o Lundi 20h30 - 22h30 : Adultes
 - o Mercredi 15h -17h : Ping Séniors
 - o Mercredi 17h30- 19h : Entraînements jeunes
 - o Jeudi 11h-12h : Ping Santé
 - o Jeudi 20h30-22h30 : Adultes
 - o Vendredi 17h30- 19h : Entraînement jeunes

Approuvé à l'unanimité

- Désignation de Responsables COVID pour accueillir et vérifier le respect des consignes sanitaires :

- o Lundi 20h30 - 22h30 : Patrick Alba et/ou Suzy Saurel
- o Mercredi 15h -17h : Patrick Alba
- o Mercredi 17h30- 19h : Alain Fitoussi
- o Jeudi 11h-12h : Alain Fitoussi
- o Jeudi 20h30-22h30 : Patrick Alba et/ou Suzy Saurel
- o Vendredi 17h30- 19h : Arnaud Cournède

Approuvé à l'unanimité

- Nombre de tables à installer : 5 tables seront installées dans le respect des distances figurant par le guide de reprise.

Approuvé à l'unanimité

- Ramasse - balles individuels : prêt par le club - nettoyage en fin de séance. **Approuvé à l'unanimité**

- Fourniture et marquage de balles : le club fournit les balles à raison de 4 par table. Les balles seront nettoyées en fin de séance. **Approuvé à l'unanimité**
- Prêt de matériel sportif : Le club continuera de mettre à disposition des raquettes aux joueurs qui n'en disposent pas. Elles seront nettoyées en fin de séance. **Approuvé à l'unanimité**
- Date de reprise : **le jeudi 11 juin à 20h30 pour un test de reprise. Approuvé à l'unanimité**
- Formulaire de reprise (l'outil linscription.com permet par une coche l'engagement du joueur) → Proposition du formulaire par le Président avant la fin de la semaine pour information, celui-ci reprendra les consignes joueur du guide de reprise de la FFTT ainsi que des engagements liés à l'utilisation de la salle. **Approuvé à l'unanimité**
- Dispositif sanitaire et commande de produits sanitaires (cf. liste ci-après). **Approuvé à l'unanimité**

5) Dispositif sanitaire et mesures barrières:

- A l'entrée : espace COVID
 - Affiches FFTT + gestes barrière
 - Tablette avec gel hydro-alcoolique + masques jetables
- Dans la pièce d'eau :
 - Dévidoir à savon + savon
 - Dévidoir papier + bobine
 - Poubelle fermée
- Maintien de l'accès aux toilettes : à désinfecter régulièrement.
- Dans les aires de jeu : gel hydro-alcoolique
- Bureau :
 - Vider le dessus du Bureau
 - Désinfecter le plateau
 - Limiter le nombre de chaises
- Bar :
 - Laisser libre le dessus du Bar
 - Désinfecter le plateau
 - Ranger les verres, la cafetière
 - Vider le réfrigérateur, le désinfecter et le fermer à clé

Gestes barrières :

- Distanciation + port du masque en dehors de l'aire de jeu
- Se laver les mains en entrant dans la salle, en début et fin de séance
- Nettoyer ses affaires et la table en fin de séance
- Ne toucher que les balles de son aire de jeu et son matériel
- Ne pas se serrer la main ni s'embrasser
- Ne pas se croiser

Approuvé à l'unanimité

6) Proposition d'achat de produits sanitaires :

⇒ **Pour le coin Evier :**

- Bobines de papier et dévidoir
- Savon liquide et distributeur de savon
- Poubelle à couvercle actionnable par le pied

⇒ **En rentrant dans la salle à gauche, espace COVID :**

- Distributeur de gel hydro alcoolique
- Gel hydro alcoolique
- 1 boîte de masques jetables

⇒ **Sur chaque aire de jeu**

- 1 distributeur de gel hydro alcoolique
- 1 petite poubelle

⇒ **Pour nettoyage des équipements (tables, balles, séparation) :**

- gants
- lingettes (indisponibles)
- produits (chez Thouy, il existe du désinfectant virucide à la norme covid) et lavettes

Les achats seront effectués à Carmaux (Ets Bompart) en priorité si à la norme COVID ou chez le distributeur tarnais THOUY qui propose des produits à la norme. Coût estimé : entre 350 et 400 €

Approuvé à l'unanimité

Hors réunion : Renseignements pris par Maryse Ebbo auprès de la FFTT au sujet du produit à utiliser pour désinfecter les tables et les balles etc..., ci-après la réponse :

Le 05/06/2020, à 13:03, Odile Perrier a écrit :

Bonjour,

Il est difficile de vous indiquer des produits en particulier si ce n'est de vérifier qu'ils respectent la norme NF 14476.

Mais les produits de base recommandés restent le savon et l'eau. Ce sont les qualités de base du savon qui neutralisent l'enveloppe du virus et le rend inactif, y compris sur les balles. De plus, le savon et l'eau ne détériorent pas le matériel et sont aussi les produits les moins chers du marché.

En espérant que très vite nous retrouverons le chemin de nos salles,

Cordialement,

Odile PERRIER, Cheffe de cabinet du Président

7) Préparation de la salle :

Qui : membres du Bureau, responsables commissions et entraîneurs

Quand : dès le 5 juin

A faire :

Achat de produits sanitaires

Eteindre l'aérateur

Nettoyer la salle (voir mairie)

Mise en place du dispositif sanitaire

Désinfection

Installation des tables

Mise en place des aires de jeu avec couloirs

Marquage au sol du sens de circulation

Vider Bureau + désinfection

Vider dessus de Bar + rangement + désinfection

Vider et nettoyer le réfrigérateur et le débrancher.

Approuvé à l'unanimité

8) Définition et organisation des créneaux jusqu'au 3 juillet 2020

Définition : Voir plus haut au point 4)

Mise en ligne des créneaux sur l'outil retenu :

- Qui ? Patrick Alba ou Maryse Ebbo
- Quand ? Dès le choix de l'outil et avant le 9 juin
- Mise en ligne de l'accès aux inscriptions sur le site internet uscarmauxtt.fr
 - Qui ? Patrick Alba
 - Quand ? Avant le 9 juin

Prévoir un point physique le 10 juin 2020 à 20h pour valider la date d'ouverture. **Approuvé à l'unanimité**

9) Date prochaine AG ordinaire (en septembre).

L'AG ne pourra vraisemblablement pas se tenir en juin du fait de la crise sanitaire. Elle serait alors repoussée au mois de septembre. Cela pose la question de la réinscription du club car l'AG 2020 est une AG électorale des membres du Bureau.

10) Point sur la situation budgétaire au 4 juin 2020 :

Recettes : 11 324,30 € - Dépenses : 5 877,13€

11) Questions diverses :

Sans objet

SIGNATURE DU PRESIDENT

